



Un programme
de reconnaissance
des efforts de verdissement
des municipalités



LE PROGRAMME EN CHIFFRES



- Programme de classification horticole fondé en 2005
- 18^e édition en 2023
- 1 à 5 fleurons attribués
- Programme 100 % québécois
- 328 municipalités membres
- Présent aux 4 coins de la province pour les municipalités de toutes tailles
- 40 % de la population est citoyen d'une municipalité Fleurons
- Les municipalités affichent fièrement leurs fleurons sur leur territoire



MEMBRES FONDATEURS



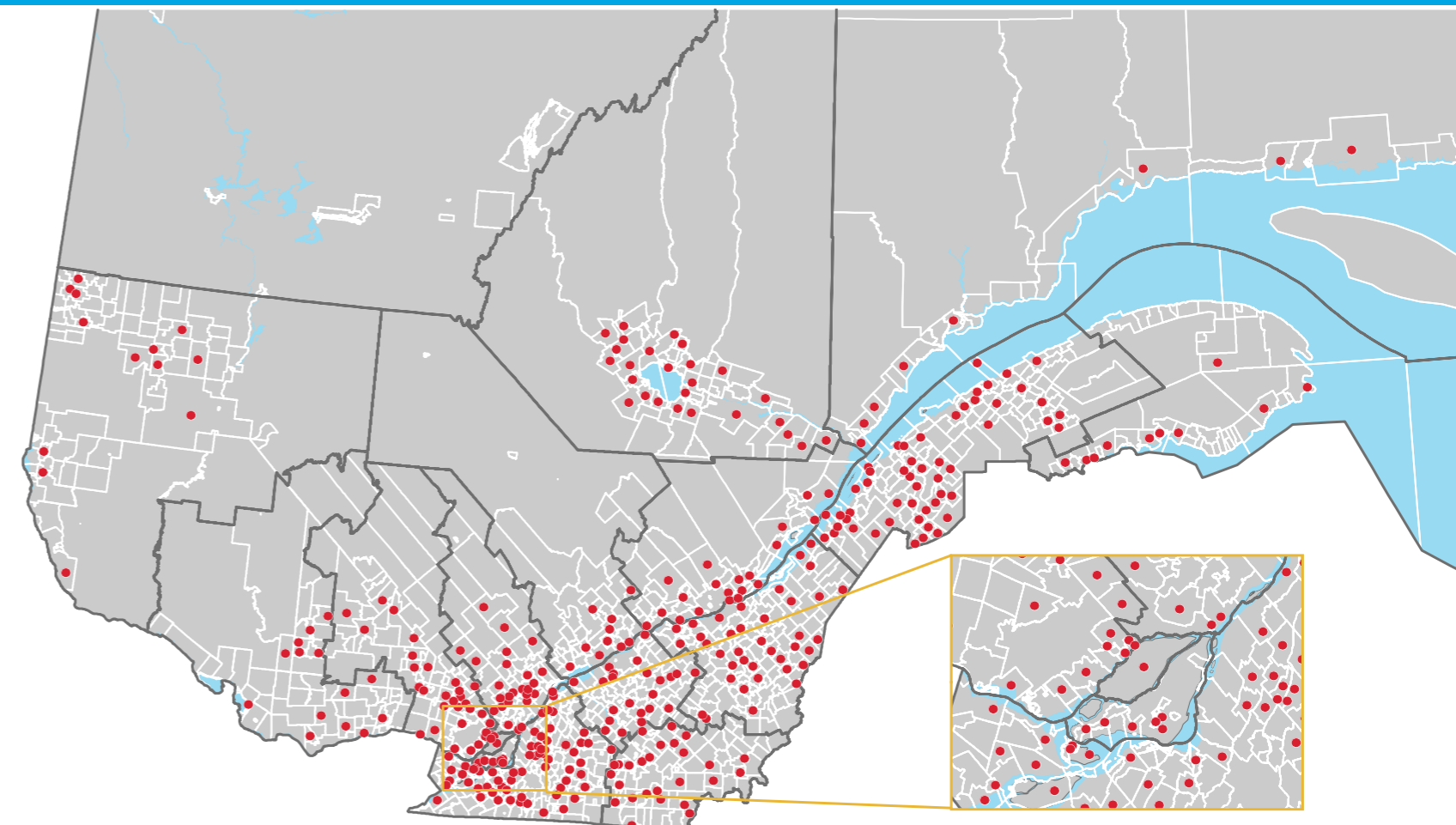
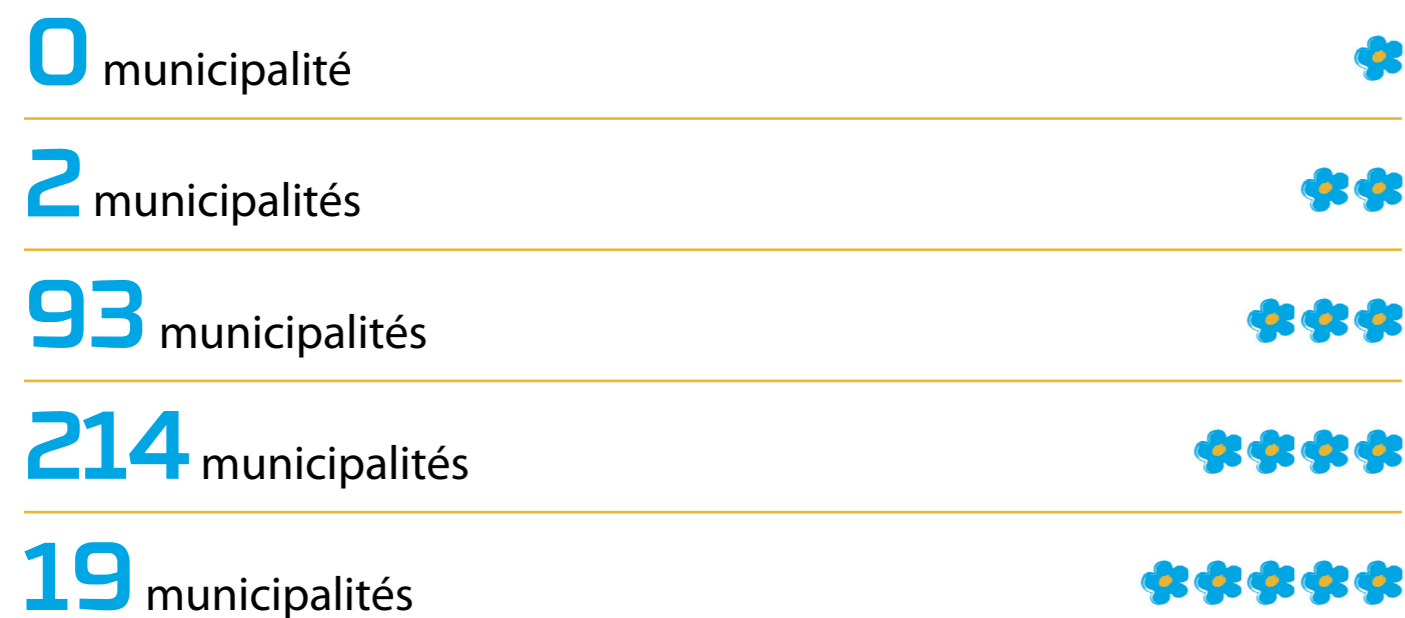
- Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)



RÉPARTITION DES MUNICIPALITÉS FLEURONS AU QUÉBEC



Répartition des Fleurons



FAITS SAILLANTS DE LA CAMPAGNE 2023

102
municipalités
classifiées

94
renouvellements

8
nouvelles
municipalités



29 municipalités
ont progressé d'un fleuron
par rapport à leur dernière classification

100 %
ont vu leur pointage global augmenter

CLASSIFICATION



- La classification se fait l'été suivant l'adhésion ou le renouvellement
- La classification repose sur une grille d'évaluation neutre et objective (modèle semblable aux étoiles pour les hôtels) et est basée sur un système de pointage
- Les domaines municipaux, institutionnels, commerciaux, industriels et résidentiels sont évalués selon des critères précis (au total 60 % du territoire est couvert)
- Des classificateurs pigistes (horticulteurs, agronomes) supervisés par l'équipe des Fleurons effectuent les visites de classification

Grille de classification



EMBELLISSEMENT HORTICOLE

À SES DÉBUTS

Efforts notables dans
certains domaines



BIEN

Embellissement horticole notable
et de belle qualité dans
certains domaines



TRÈS BIEN

Embellissement horticole
de grande qualité dans la plupart
des domaines



EXCELLENT

Embellissement horticole
remarquable dans la majorité
des domaines



EXCEPTIONNEL

Embellissement horticole
spectaculaire dans la totalité
des domaines

POURQUOI?

- Faire un état de la situation actuelle de la municipalité grâce au diagnostic posé par le rapport de classification;
- Bénéficier des recommandations précises du rapport pour s'inscrire dans un processus d'amélioration continue du verdissement de la municipalité;
- Favoriser la rétention des citoyens et l'accueil de jeunes familles en offrant un cadre de vie sain et agréable;
- Amener une nouvelle dynamique dans le milieu en favorisant le regroupement des citoyens et commerçants autour d'un objectif commun d'embellissement horticole;
- Revitaliser graduellement certains secteurs du territoire;

- Participer à des formations pratiques pour appuyer le plan de développement horticole de la municipalité;
- Faire rayonner les initiatives porteuses par le biais de concours ou prix;
- Échanger avec d'autres municipalités de même dimension sur les bons coups et enjeux;
- Susciter la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens en diffusant la participation aux Fleurons et le choix de faire de l'embellissement du territoire une priorité;
- Obtenir du soutien personnalisé (service à la clientèle et accès aux classificateurs).
- Adhésion sur une période de trois ans
- Les frais d'adhésion sont modulés en fonction du nombre d'habitants

TARIFS D'ADHÉSION



Municipalité ou arrondissement de Montréal	Tarif triennal	Versement annuel 2024, 2025 et 2026
Moins de 1 000 habitants	930 \$	355 \$
1 000 à 4 999 habitants	1388 \$	532 \$
5 000 à 19 999 habitants	2569 \$	984 \$
20 000 à 49 999 habitants	3395 \$	1301 \$
50 000 à 74 999 habitants	4361 \$	1671 \$
75 000 à 99 999 habitants	5514 \$	2114 \$
100 000 à 124 999 habitants	6480 \$	2485 \$
125 000 habitants et plus	6 480 \$	2 485 \$
TARIF DE BASE :		
Pour chaque tranche de 25 000 habitants (arrondi à la tranche supérieure) :	1 631 \$	625 \$

- Affichage officiel des Fleurons (premier panneau gratuit)
- Fiches techniques sur des sujets d'actualité (ex. les aménagements comestibles, les arbres fruitiers sur les terrains municipaux, etc.)
- Guides d'accompagnement (ex. création d'un jardin communautaire, guide de mobilisation citoyenne, etc.)
- Matériel promotionnel (logos, communiqués)
- Site Web avec section réservée aux membres
- Infolettre envoyée 12 fois par année
- Service-conseil sur demande (des frais peuvent s'appliquer)

ACTIVITÉS ANNUELLES



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

- Formations et ateliers horticoles à distance
- Sujets variés : gestion différenciée des espaces verts, infrastructures végétalisées, agriculture urbaine, mobilisation citoyenne, etc.
- Moyenne de 50 participants par formation

ACTIVITÉS ANNUELLES



LE DÉVOILEMENT

- Remise officielle des attestations aux municipalités classifiées dans l'année
- Conférences mettant en vedette les expériences municipales en après-midi
- Soirée de gala 2024: le 21 novembre à la Salle Théâtre La Scène de Saint-Hyacinthe
- 200 participants (maires, DG, responsables horticoles et bénévoles des comités d'embellissement)
- Remise des prix *Reconnaissance*
- Diffusion des vidéos des projets gagnants du concours *Du Jardin dans ma ville*

ACTIVITÉS ANNUELLES



CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE

- Les municipalités Fleurons soumettent jusqu'à trois projets d'aménagement horticole à réaliser (verdissement, agriculture urbaine, revitalisation, etc.)
- Un jury composé d'experts étudie les projets soumis
- Les deux municipalités gagnantes remportent la réalisation de leur projet (jusqu'à concurrence de 15 000 \$) – gagnants 2023 : Mandeville et Saint-Calixte
- Une équipe se déplace et réalise les deux projets
- Une vidéo des deux réalisations est mise en ligne (ex. : <https://www.facebook.com/fleuronsduquebec/videos/877030049350304/>)

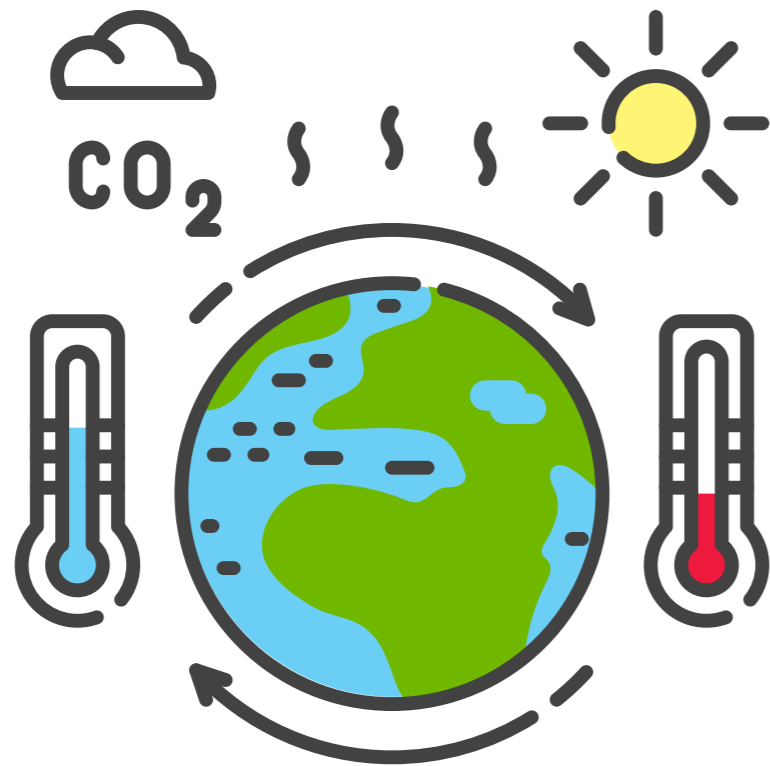
LES PRIX DE RECONNAISSANCE

- Prix remis par appel d'offres aux municipalités Fleurons s'étant démarquées selon 4 volets :



- Nombre d'habitants pris en compte (deux catégories par prix; plus de 5 000 habitants et moins de 5 000 habitants)
- Candidatures évaluées par un comité d'experts
- Prix remis lors du dévoilement annuel

POURQUOI VERDIR SON TERRITOIRE ?

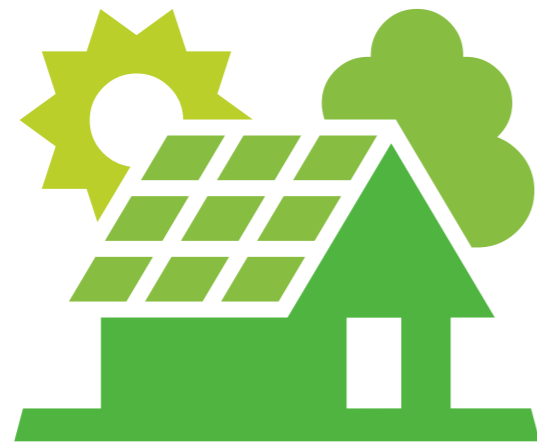


Lutte aux changements
climatiques



Favoriser
la biodiversité

POURQUOI VERDIR SON TERRITOIRE ?



87 %

des citoyens

aimeraient que davantage de
fonds publics soient investis
dans les espaces verts



94 %

des citoyens

croient que les espaces verts
contribuent à améliorer leur santé
physique et mentale

POURQUOI DEVENIR FLEURONS ?



Pour progresser
dans son
verdissement urbain



Pour faire reconnaître
ses efforts
de verdissement

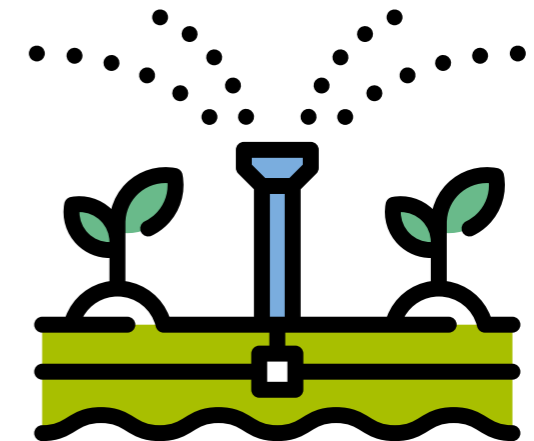
QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME APPORTE ?



Revitalisation
et création
d'espaces verts



Initier des
nouveaux projets
en agriculture
urbaine



Accroissement
des pratiques
horticoles
durables

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES FLEURONS



- Hausse de la valeur mobilière des propriétés et commerces
- Hausse de la fréquentation touristique
- Revitalisation des secteurs défavorisés
- Attraction de nouveaux citoyens
- Rayonnement des municipalités Fleurons dans les médias (nombre de Fleurons acquis, possibilité de prix, projets horticoles gagnants diffusés dans les médias sociaux, etc.)
- Programme générateur d'emplois pour les secteurs de l'horticulture et des travaux publics

POUVOIR MOBILISATEUR DES FLEURONS



- Hausse de la fierté et du sentiment d'appartenance pour les citoyens (obtention de Fleurons pour MA ville, mobilisation autour de projets communs de verdissement auquel les citoyens collaborent, engagement dans des projets communautaires comme des jardins auxquels peuvent contribuer des gens de tous âges)
- Amélioration de la qualité de vie (environnement agréable et sain)
- Hausse de l'activité physique et réduction du stress (jardinage, fréquentation des parcs)
- Baisse du vandalisme (un environnement visuellement attrayant fait diminuer ce type de délit)

NOS COORDONNÉES



Isabelle Bonin-Lachance

Chargée de projet

isabelle.bonin@fleuronsduquebec.com

Annie Champagne

Conseillère stratégique

annie.champagne@fleuronsduquebec.com

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Téléphone : **450 774-5707** - Télécopieur : **450 774-3556**

www.fleuronsduquebec.com



Ensemble, reconnaissons vos efforts de verdissement !

FORMULAIRE D'ADHÉSION 20^e ÉDITION (2025-2027)

Identification de la municipalité ou de l'arrondissement

Municipalité/arrondissement : _____

Nom du maire : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Adresse courriel de la comptabilité : _____

Téléphone : _____

Région administrative : _____ Région touristique (si différente) : _____

MRC : _____

Informations générales

Code géographique : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Population : _____

Personnes à contacter

Contact principal Fleurons : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Deuxième contact Fleurons : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom du responsable des communications : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Conditions particulières d'adhésion

La Corporation des Fleurons du Québec garantit une visite de classification à l'été 2025 et l'octroi de fleurons à l'automne 2025 **aux 150 premiers arrondissements et municipalités qui adhèrent au programme**. Les suivants seront placés en priorité sur la liste d'inscription pour une visite de classification en 2026.

La municipalité ou l'arrondissement s'engage à utiliser le label Les Fleurons du Québec et l'identification visuelle de ses fleurons dans le respect des normes établies par la Corporation des Fleurons du Québec.

La municipalité ou l'arrondissement autorise la Corporation à rendre publique son adhésion aux Fleurons du Québec, sur Internet et dans les médias.

La municipalité s'engage à acquitter le tarif d'adhésion triennal selon la formule choisie ci-dessous.

Formule de paiement choisie

(à cocher) – voir grille tarifaire au verso

- Paiement intégral de votre tarif triennal en un seul versement
- Paiement en trois versements annuels (majoration de 15 %)

À facturer en : 2024 2025

Date : _____

Formulaire à compléter et retourner à [info@fleuronsduquebec.com]

Le tarif d'adhésion triennal comprend les outils et services suivants :

- **Accompagnement préalable** à la classification (documentation et service personnalisé);
- **Rapport détaillé de classification** incluant des recommandations concrètes pour poursuivre sa progression dans la grille;
- **Suivi du classificateur** (possibilité d'une rencontre individuelle gratuite dans la cadre de l'Expo Québec Vert en personne ou par téléphone);
- **Agente au service à la clientèle** dédiée aux membres;
- **Partage des bons coups des villes** sur les réseaux sociaux, le Web et dans les médias;
- **Activités de formation annuelles** à tarif avantageux;
- **Remise officielle des attestations annuelles** lors d'une soirée de gala;
- **Possibilité de participer** aux prix Reconnaissance des Fleurons et au concours Du jardin dans ma ville.

Formule de paiement

Nous vous proposons deux formules de paiement :

1. **Paiement intégral de votre tarif triennal en un seul versement.**
2. **Paiement en trois versements annuels (majoration de 15 %).**

Modalités

- Le tarif triennal s'applique aux demandes d'adhésion reçues **avant le 1^{er} juin 2025** et acceptées par la Corporation des Fleurons du Québec.
- Le versement est **payable 30 jours** suivant la réception de la facture.

Grille tarifaire (* TPS et TVQ en sus)

Municipalité ou arrondissement de Montréal	Tarif triennal *	Versement annuel * 2025, 2026 et 2027
Moins de 1 000 habitants	986	376
1 000 à 4 999 habitants	1 471	564
5 000 à 19 999 habitants	2 723	1 043
20 000 à 49 999 habitants	3 599	1 379
50 000 à 74 999 habitants	4 623	1 771
75 000 à 99 999 habitants	5 845	2 241
100 000 à 124 999 habitants	6 869	2 634
125 000 habitants et plus TARIF DE BASE :	6 869 \$	2 634 \$
Pour chaque tranche de 25 000 habitants (arrondi à la tranche supérieure) :	1 729 \$	663 \$



Contact : Isabelle Bonin-Lachance

Fleurons du Québec - 3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest - Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Téléphone : 450 774-5707, poste 1 - Télécopieur : 450 774-3556 - info@fleuronsduquebec.com

www.fleuronsduquebec.com